

# L'évolution de Prétexste...

## **Un très grave différend oppose la CGT à la Direction Générale**

Lors des longues discussions qui ont conduit à la signature de l'accord Global de Modernisation, de nombreux points n'ont pu être finalisés. Néanmoins la maîtrise du travail et le respect de la séparation des métiers sont une définition générale que nous avons mentionnée à de nombreuses reprises sur l'accord et de ce fait acquis pour tous les signataires.

La Direction, en contradiction avec l'esprit et la lettre des accords signés, nous demande d'accepter une nouvelle version du logiciel rédactionnel Prétexste qui génère, en plus des nouvelles fonctions de traitement des photos (sélection et cadrage) un lien logique entre la photo et l'article. Ce lien texte-photos est un premier pas vers la composition du « carton » par la rédaction.

La construction du carton et l'association des éléments composant la page (texte, photos, infographie, etc.) sont des fonctions propres à la mise en page. Tout déplacement de ces fonctions vers la rédaction, nuira forcément et gravement à la maîtrise du travail et de ce fait et à terme, aux emplois du service Photocomposition. Nous nous sommes longuement exprimés sur ce point pendant les deux années de négociation et nous avons toujours refusé un tel déplacement des fonctions vers la rédaction

Nous avons proposé à la Direction des alternatives permettant le traitement des photo numériques dans le respect des accords. Elles n'ont pas été prises en compte.

Nous avons entamé dernièrement des discussions avec la Direction dans l'espoir de trouver un terrain d'entente pour ainsi éviter le conflit. Dans le même temps, nous avons appris que la Direction répondait à la demande des syndicats SNJ, FO, CGC et CFDT d'AGI, et acceptait d'installer sans tarder la nouvelle version de Prétexste.

Nous adressons aujourd'hui un courrier à M. Fanneau en lui demandant de geler la mise en œuvre et de provoquer une réunion paritaire pour arriver à un accord sur ce sujet.

**Comme toujours, nous défendrons selon votre mandat :**

- **La maîtrise du travail.**
- **Le respect de la séparation des métiers.**
- **Les emplois.**

**Seule votre mobilisation fera la différence**

**Chacun doit être prêt à défendre son travail !**

Mardi 4 février 2003